

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire



Internet Libre et Ouvert pour Tous dans l'Hérault

18 mars 2018

Association loi 1901, déclarée en préfecture de l'Hérault

Opérateur de télécommunications déclaré à l'ARCEP

Membre de la FFDN

Membre du Ripe NCC

L'assemblée générale s'est tenue au BIB, 80 impasse Flouch à Montpellier

Liste des membres

Présents :

- Daniel Faucon
- Rémi Matsuguchi
- Stephan Dufour
- Hugo Geoffroy
- Romain Chaix
- Benoit Maubé
- Antoine Arnaud
- Christophe Cardona

Représentés :

- Pas de procuration reçue

Le quorum de 6 membres étant atteint, les délibérations commencent.

Président de séance : Daniel Faucon

Secrétaire de séance : Remi Matsuguchi

Ordre du jour

1 Election du CA

2 Élection du bureau par le CA

3 Bilan moral et financier

3.1 Bilan moral

3.2 Bilan financier

4 Avancées des différents projets

4.1 Le BIM!

4.2 Les Talks

4.3 Sudix

4.4 Brique Internet

4.5 Pont Wifi

4.6 Directive Européenne

5 Nouveaux Tarifs Iloth

6 Autres

1 Election du CA

Bureau sortant

(Elu lors de l'AGE du 09/11/2017) :

- Victor Castel
- Ronnie Garcia
- Hugo Geoffroy
- Daniel Faucon
- Rémi Matsuguchi
- Christophe Cardona

Candidats au CA :

- Daniel Faucon
- Rémi Matsuguchi
- Benoit Maubé
- Stephan Dufour
- Romain Chaix
- Hugo Geoffroy
- Christophe Cardona

Nouveau CA :

Daniel Faucon

Rémi Matsuguchi

Benoit Maubé

Stephan Dufour

Romain Chaix

Hugo Geoffroy

Le CA est voté à l'unanimité

2 Élection du bureau par le CA

Bureau sortant (Elu lors de L'AGE 07/11/2017)

- Secrétaire : Christophe Cardona
- Trésorier : Rémi Matsuguchi
- Président : Daniel Faucon

Candidat au bureau

- Secrétaire : Christophe Cardona
- Trésorier : Rémi Matsuguchi
- Président : Daniel Faucon

Nouveau Bureau

Président : Daniel Faucon

Trésorier : Rémi Matsuguchi

Secrétaire : Christophe Cardona

Le bureau est voté à l'unanimité du CA.

3 Bilan moral et financier

3.1 Bilan moral

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/11/2017, les efforts bureau provisoire pour tenter de relancer l'association; semble avoir porté leurs fruits.

De nombreux sujets ont été relancés, d'autres ont été démarrés. La dynamique actuelle de l'association semble très positive, le président est très fier de la productivité de cette nouvelle équipe. Notre prochain défi pour l'année à venir sera de garder cet élan, de ne pas s'éparpiller.

Les statuts paraissent inadaptés au fonctionnement d'ILOTH, on va en discuter dans l'année afin de les changer pour la prochaine AG.

Bilan moral voté à l'unanimité.

3.2 Bilan financier

L'association compte actuellement 21 membres (Source Dolibarr)

- Il y a 3 lignes ADSL actives.
- Utopia paye encore 2 lignes ADSL mais ne les utilise pas, ils ont désormais la fibre.(Relancer pour l'adhésion / résilier les ADSL ?)
- Solde du compte de l'association : 3132,22€

Bilan financier voté à l'unanimité.

4 Avancées des différents projets

4.1 Le BIM!

Le projet a été relancé, il y a beaucoup de choses à faire mais la roadmap a déjà été écrite. Des étapes avancent derrière les coulisses et Iloth a participé à une réunion avec Montpellibre le 19/02/2018

Dans les membres à ajouter au projet BIM! : Hugo / Benoit

4.2 Les Talks

- La présentation de Daniel Faucon sur la sécurité n'a pas encore pu avancer
- Christophe Cardona a une présentation presque prête sur l'auto-hébergement, qu'il veut répéter entre nous et vérifier ses informations avant une présentation publique.

4.3 Sudix

Par faute de temps, le projet peine à progresser, les contacts (Ronnie, Acontios) sont à relancer / voir pour les étapes suivantes. Rémi se charge de relancer les contacts du projet.

4.4 Brique Internet

Nous avons commencé par regrouper les briques éparpillées chez les anciens membres. On propose d'être plus facilement joignables et plus réactifs sur le support, et proposer de les vendre à notre présentation sur l'auto-hébergement.

Ce projet ne sera cependant pas prioritaire, il est très consommateur en temps et en énergie, et la brique peut tomber en panne malgré nos vérifications.

Pour le moment, aucune brique supplémentaire ne sera commandée. Il reste 3 briques de dispo
Benoit Maubé est toujours Ok pour le support des Briques

4.5 Pont Wifi

Il reste des tests à faire entre Rémi et Christophe qui vont d'abord réaliser une première maquette.

Des gens pourraient être intéressés par un pont wifi entre deux villages mitoyens. Il reste des contacts à relancer, il sera bon d'avoir réussi à monter notre Pont Wifi stable pour convaincre de notre capacité à mener le projet à bien.

4.6 Directive Européenne

Une première news été rédigée pour présenter une réflexion des membres d'Iloth sur la directive copyright présentée à l'Europe ces derniers jours; c'est sans surprise contre celle-ci qui nous nous positionnons.

Une seconde news avec des outils et des informations pour faciliter le travail aux contributeurs et aux autres associations voulant se joindre à l'action d'Iloth a été mise en ligne.

Il a été décidé de recueillir les intentions de votes des député(e)s et de les informé(e)s en provoquant un dialogue sur les conséquences désastreuses sur la liberté d'expression et individuelle si le texte était voté tel qu'il est présenté actuellement.

Le vote est repoussé au 24 Avril à priori; une semaine est passée, avec une dizaine d'appels lancés par Iloth.

Nous allons tenter de redoubler d'activité pour la semaine qui vient, et continuer d'augmenter la pression dans les deux semaines précédant le vote.

5 Nouveaux Tarifs Iloth

Les Tarifs suivants ont été voté par les membres présents a cette assemblée générale : Les idées proposées durant le débat ont été volontairement laissées, même si elles n'ont récolté aucun vote; afin de pouvoir s'en souvenir.

- Tarif Réduit 5€ / 10 € :
- 8 votes pour 5€.

Le tarif réduit à 5€ pour les personnes physique est adopté à la majorité

- Tarif Normal 15€ / 20€ :
- 5 votes pour 20 €
- 2 pour 15 €
- 1 abstention

Le tarif de 20€ pour les personnes physique est adopté à la majorité

Dissociation du tarif entreprise voté à l'unanimité

- Tarif Association :
- 5 votes 50 €
- 3 votes pour une décision au cas par cas par le bureau.

Le tarif de 50€ pour les associations est adopté à la majorité

- Tarifs Entreprise :
- 6 votes pour 100€
- 2 votes pour 50€

Le tarif de 100€ pour les entreprises est adopté à la majorité

- Tarif Bienfaiteur :

Le tarif bienfaiteur est unanimement voté pour resté inchangé

- Tarif VPN :
- Aucun vote pour la première cotisation offerte (20€).
- Aucun vote pour qu'il reste inchangé
- 8 votes pour faire une réduction de 2 mois si les 12 mois sont réglés en 1 seule fois.

La décision d'offrir 2 mois d'accès au service si c'est le VPN est réglé pour l'année est voté à l'unanimité

6 Autres

Pour les sauvegardes d'ILOTH et du BIM, nous devons récupérer des disques plus grands : Rémi se charge de commander au plus vite des disques durs, après discussion sur le type et la capacité nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signataire : Le trésorier ,
Rémi Matsuguchi

